

LEGACION DE ESPAÑA  
BERNA

No. 16.

B e r n e , le 18 Février 1921.

*Ch. Brummel*  
*Reçu par le R. de la Représentation*  
*le 25.2.21*  
*pour l'immigration des Espagnols*  
*qui s'établissent en Suisse*  
*et qui sont absolument indispensables*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

En exécution des instructions du Gouvernement de S.M. le Roi d'Espagne, j'ai l'honneur de prier instamment Votre Excellence de bien vouloir intervenir auprès du Conseil Fédéral, afin qu'il prenne en considération le désir du Gouvernement Espagnol, pour que les Autorités Fédérales compétentes procèdent avec un critère plus ample et plus équitatif en matière d'entrée en Suisse et de résidence dans le territoire de la Confédération des sujets espagnols.

Le Gouvernement de S.M. ne méconnaît pas les circonstances spéciales dans lesquelles se trouve la Suisse à l'égard de l'immigration étrangères, surtout des pays limitrophes, mais comme il n'impose aucun obstacle aux sujets suisses pour leur entrée et leur établissement en Espagne, nonobstant le probable plus grand nombre de Suisses qui se rendent en Espagne que celui des espagnols qui tachent de s'établir d'une manière permanente dans la Confédération, il espère que les Autorités Fédérales compétentes, en juste correspondance, ne souleveront pas de difficultés à l'admission des espagnols en Suisse, surtout quand il s'agit de jeunes gens engagés par des compatriotes pour le service de leurs caves et établissements de vente, pour lequel ils leur sont absolument indispensables.

Tenant compte de cette circonstance, ainsi que celle de que ces jeunes espagnols célibataires habitent avec leurs patrons, la résistance des Autorités Fédérales compétentes à leur accorder des permis d'entrée et de résidence en Suisse semble encore moins justifiée, raisons pour lesquelles j'ai l'honneur d'être l'inter-

Son Excellence  
Monsieur Giuseppe M O T T A  
Conseiller Fédéral,  
Chef du Département Politique Suisse  
& & &



prête avec le plus grand intérêt auprès du Conseil Fédéral du vif désir du Gouvernement de S.M., afin que, en juste réciprocité, des difficultés ne soient pas faites à leur entrée en Suisse.

Je serai vivement reconnaissant à Votre Excellence, si Elle voulait bien prêter son efficace appui à cette demande, pour laquelle j'ai un intérêt tout spécial, et je La prie de bien vouloir agréer les assurances de ma haute considération.

Reynow

Don Excellence  
Honorable Consejo de S. M.  
Consejo Federal  
Oficio de Despacho Político Suizo